

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (19) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BARREAU, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.GAUTHIER, M.HENEAU, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (2) :

Mme BOURAT donne pouvoir à M.ABELIN
Mme AZIHARI donne pouvoir à Mme LAVRARD

EXCUSES (4) :

M.PICHON
M.BARBOT
Mme DE COURREGES
M.GUIMARD

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude BONNET

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Collections des musées – Demande de subvention pour une opération de mise en conservation

Pour 2018, les musées de Châtellerault proposent de programmer la mise en conservation de l'habit d'académicien (veste et gilet) porté par les serveurs du Cabaret du Chat Noir. Cet habit a été acquis fin 2017- début 2018 et porte, après avis favorable de la commission d'acquisition permanente, les numéros d'inventaire suivants : 2018.2.1 et 2018.2.2.

Il s'agit, après une intervention en interne menée par l'agent chargé de la collection, de permettre la bonne conservation et la présentation au public par l'achat de boîtes de conservation et d'un mannequin adapté à la fragilité de l'habit.

Après avis favorable de la commission scientifique Nouvelle Aquitaine réunie le 17 mai 2018 à Bordeaux qui a examiné les propositions de restauration et mise en conservation, la Direction Régionale des Affaires Culturelles propose de soutenir ces opérations sur le budget 2018 du ministère de la culture et de la communication à hauteur de 600€.

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n°1 du 5 décembre 2016 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, notamment le musée Auto Moto Vélo, y compris les collections Sully,

VU l'article 3.II.3.1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

CONSIDERANT l'intérêt des opérations de mise en conservation proposées en 2018,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 9 juillet 2018

n°10

page 2/2

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- de solliciter l'aide financière de l'Etat suivant le plan de financement prévisionnel ci-dessous pour la mise en conservation d'un habit d'Académicien :

Opération	Dépenses € T.T.C.	Recettes € T.T.C.
Mise en conservation de l'habit d'Académicien	Mannequin de conservation : 1719,60	Autofinancement Grand Châtellerault : 1388,95
	Boîtes de conservation spécifiques : 269,35	Etat (DRAC) 600,00
TOTAL	1988,95	1988,95

- d'autoriser le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 11/07/18

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER